Nous relayons ici le texte de Georges Hervé publié sur le site REVEIL

Le 20 octobre, deux informations inquiétantes ont été diffusées – uniquement sur les réseaux sociaux : les menaces sur la survie à court terme de deux structures emblématiques de ce mouvement déjà ancien que l'on appelle souvent « l'éducation nouvelle », le collège « expérimental » Clisthène de Bordeaux et le lycée autogéré de Saint-Nazaire.

Je m'étais étonné depuis longtemps de la longévité de ce collège bordelais. En effet, je n'ai jamais compris par quel miracle il avait été ouvert à la rentrée de 2002, alors que le tandem Ferry – Darcos fermait le CNIRS créé par leur prédécesseur, Jack Lang. Ce Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Scolaire avait validé trois autres projets de collèges pionniers, le collège Anne Frank au Mans, celui de la Maronne dans le Cantal et un troisième à Brest. Ces trois collèges n'avaient pas résisté aux manœuvres de ceux qui se sont toujours opposés à toute évolution de notre système éducatif. Ils ont été fermés après quelques années de tracasseries et de harcèlement, bien qu'ils aient eu la faveur de leurs élèves et des familles.

Que le collège Clisthène ait pu résister pendant 14 ans à tous les obstacles qu'il rencontrait était un signe d'espoir pour tous ceux qui, depuis les lendemains de la Première Guerre mondiale ont tenté de faire émerger une société plus juste, plus humaine à travers des pratiques pédagogiques fondées sur la coopération, l'entraide, la créativité, l'initiative et la liberté responsable.

Mais voici que les mêmes manœuvres, les mêmes pressions, les mêmes chausse-trappes qui avaient conduit à la fermeture des trois collèges « pilotes » précédents sont reprises par les mêmes opposants, l'administration locale de l'éducation nationale appuyée par le syndicat des enseignants du secondaire (qui se prétend de gauche !) et, bien sûr, par ceux que Grégory Chambat désigne sous le nom de « réacs-publicains » (des extraits de son livre sont présentés sur http://lahorde.samizdat.net/category/actualites/).

Comme les trois précédents collèges, le collège de Bordeaux n'était qu'une annexe d'un collège « ordinaire ». Ainsi tenu en laisse pendant 14 ans, il est aisé de l'étrangler.

Comble d'ironie, il leur est dit qu'ils ne sont plus innovants puisque la nouvelle réforme conduit tous les collèges à suivre leur exemple ! ce qui rappelle le discours d'André Marie au Sénat en 1952, lorsqu'il a fermé les classes nouvelles créées par Gustave Monod en 1946 dans les lycées français (à lire : http://blog.assoreveil.org/actualites/)

Le fait qu'il a été écrit que la réforme du collège avait en partie été inspirée par les pratiques du collège Clysthène explique peut-être la hargne dont il est l'objet.

Quant au lycée autogéré de Saint-Nazaire, c'est un autre prétexte qui risque d'entraîner sa disparition.

Les locaux dans lesquels il est installé doivent être « mis aux normes » exigées pour l'accueil de personnes souffrant de handicap. Le propriétaire du bâtiment refuse d'assumer ces frais. La région, normalement responsable de l'entretien des lycées se défausse également, renvoyant l'affaire à l'État qui retourne l'affaire à la région.

Dans ce cas, le propriétaire veut reprendre son bien.

Mais au fait, tous les locaux publics, tous les établissements scolaires en particulier, sont-ils mis à ces normes ?

Le lycée autogéré de Saint-Nazaire devrait fêter ses 35 ans en 2017. Où en sera-t-il ?

Il est urgent que toutes les personnes, tous les groupes attachés à faire advenir une société plus juste et plus humaine où la coopération, l’entraide remplaceront la concurrence égoïste, le mépris de l’autre et la violence ouverte ou insidieuse, se mobilisent pour qu’une éducation humanisante puisse enfin se développer.

A visionner : http://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/emissions/jt-1213-pays-de-la-loire